

*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école
Saint-Louis de L'Assomption, tenue le mardi 3 octobre 2017 à 19 h 00,
à l'école Saint-Louis de L'Assomption.*

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Droit de parole au public
4. Présentation des membres élus
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2017 - DOCUMENT
7. Sujets de gestion
 - 8.1 Élection du président(e) du Conseil d'établissement (art. 56)
 - 8.2 Élection du vice-président(e) du Conseil d'établissement (art. 60)
 - 8.3 Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents
 - 8.4 Nomination d'un(e) secrétaire
 - 8.5 Dénonciation d'un intérêt direct ou indirect
 - 8.6 Divulgarion de renseignements personnels - autorisation
 - 8.7 Règles de régie interne - DOCUMENT
 - 8.8 Calendrier des rencontres
 - 8.9 Proposition d'une planification annuelle de travail - DOCUMENT
8. Sujets pour adoption
 - 8.1 Budget 2017-2018 du CÉ (art. 95)
9. Sujets pour approbation
 - 9.1 Activités et sorties éducatives 2017-2018 (art. 87)
 - 9.2 Activités éducatives aux abords de l'école (art. 87)
 - 9.3 Campagne de financement
10. Sujets pour consultation
 - 10.1 Embellissement de la cour d'école
11. Sujets pour information
 - 11.1
12. Questions diverses
 - 12.1
13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Ouverture de l'assemblée à 19 h 00.

2. Vérification des présences

Membres parents

Sébastien Clusiau
Marylène Jamieson
Mathieu Lagacé
Jean-Philippe Landry
Claudia Paquette
Annik Renaud

Membres du personnel

Éric Riopel, directeur
Manon Boutin, SDG
Francine Joly, enseignante
Émilie Laforge, enseignante
Isabelle Morin, enseignante (retard)
Linda Richard, secrétaire
Vicky St-Pierre, enseignante

3. Droit de parole au public

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'il y a une nouveauté en lien avec le projet de Loi 105. Nous pouvons avoir un substitut pour un membre parent du CÉ qui serait absent. Madame Isabelle Parent est présente avec nous. S'il n'y a pas de parent absent, le substitut n'a le droit de parole qu'au « Droit de parole au public ». Si Madame Parent remplace un parent qui est absent au CÉ, elle aurait les mêmes droits que les parents membres du Conseil. Si le président est absent, elle prend la place du parent qui est absent mais c'est le vice-président qui assumera la présidence.

Madame Isabelle Parent, qui siège sur plusieurs comités, nous informe sur l'organisme PANDA. Ils organisent une activité « Party Monstre » de socialisation pour les élèves de 11 à 14 ans qui aura lieu au CFP des Riverains à Repentigny au prix de 5 \$. Cette activité a pour but de financer les activités qui sont offertes à PANDA. Faire partager la publicité dans l'école (6^e année). Madame Parent nous enverra l'information par courriel.

Madame Parent aimerait souligner que dans les règles de régie interne, il faudrait valider au point 1.4, l'article 143.2. Monsieur Éric Riopel s'informerait et en reparlerait au prochain CÉ. Point à suivre.

4. Présentation des membres élus

Monsieur Éric Riopel félicite les nouveaux membres élus : Madame Marylène Jamieson ainsi que Messieurs Sébastien Clusiau et Jean-Philippe Landry. Il présente Madame Isabelle Parent comme substitut des parents. Il présente Monsieur Mathieu Lagacé qui termine son mandat de présidente au 30 septembre. Ensuite, nous faisons un tour de table pour se présenter à tour de rôle.

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur la proposition de Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Mathieu Lagacé après l'ajout au point 11.1 PEVR et inverser « La campagne de financement » du point 9.3 au point 10.2. À l'unanimité.

6. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2017

Il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyé par Madame Annik Renaud d'approuver le procès-verbal du 12 juin 2017. À l'unanimité.

CE171003-843

CE171003-844

7. Sujets de gestion

CE171003-845

7.1 Élection du président(e) du Conseil d'établissement (art. 56)

Madame Annik Renaud propose Monsieur Mathieu Lagacé qui accepte le poste de président. À l'unanimité.

CE171003-846

7.2 Élection du vice-président(e) du Conseil d'établissement (art. 60)

Madame Manon Boutin propose Madame Annik Renaud qui accepte le poste de vice-présidente. À l'unanimité.

CE171003-847

7.3 Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents

Monsieur Éric Riopel s'est renseigné auprès du Secrétariat général de la CSDA au sujet du représentant au comité de parents. Même si Madame Isabelle Parent siège déjà sur ce comité, elle ne peut représenter l'école. Elle pourra nous donner les informations qui sont pertinentes pour le primaire. Monsieur Mathieu Lagacé reçoit les convocations, il informera les parents s'il y en a qui désire y participer. Il est proposé par Madame Annik Renaud qui est appuyée par Madame Claudia Paquette de procéder de cette manière. À l'unanimité.

7.4 Nomination d'un(e) secrétaire

Monsieur Éric Riopel nomme Madame Linda Richard qui accepte le poste.

7.5 Dénonciation d'un intérêt direct ou indirect

Monsieur Éric Riopel nous fait la lecture du point 12 - conflit d'intérêt du document « Règles de régie interne » du Conseil d'établissement. Nous devons compléter le formulaire si ce point nous concerne.

7.6 Divulgence de renseignements personnels - autorisation

Monsieur Éric Riopel nous informe que nous devons lui remettre le formulaire lorsqu'il sera complété.

7.7 Règles de régie interne

Monsieur Éric Riopel nous informe que c'est le même document que les années précédentes avec changement dans la date seulement. Il s'informerait pour valider le point 1.4, article 143.2 pour la prochaine rencontre. Pour le point 2.5, nous ajouterons « verbalement et par courriel ». Tout le monde est en accord.

7.8 Calendrier des rencontres

Monsieur Éric Riopel nous propose les dates suivantes qui sont toujours les mardis soirs et débutera à 18h30.

7 novembre 2017
5 décembre 2017

20 mars 2018
17 avril 2018

15 mai 2018
12 juin 2018

7.9 Proposition d'une planification annuelle de travail

Monsieur Éric Riopel nous remet le document. Changements dans les dates seulement.

8. Sujets pour adoption

8.1 Budget 2016-2017 du CÉ (art. 95)

Monsieur Éric Riopel nous informe que nous avons 500 \$ pour le budget du CÉ. L'an dernier, ce montant a servi pour Noël, la semaine des enseignants/service de garde et la fin de l'année.

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'il reste la somme de 3 376,70 \$ au fonds 8. Nous avons fait 2 953, 54 \$ de profit pour la vente de cartes. Nous aurons une ristourne pour les photos scolaires 2017-2018 à recevoir.

Présentement, nous aimerions offrir 11,50 \$ par élève pour un événement culturel. Il faut prendre en considération que nous avons 63 élèves au préscolaire. Il y a aussi le Cross-country, qui aura lieu le 12 octobre, pour environ 49 élèves (4^e à 6^e). Le montant est d'environ 635 \$. Le président a été consulté et il était en accord avec ces deux activités. L'école assumera le déficit en attendant de faire la campagne de financement. Cette année, nous aurons deux campagnes de financement (une année sur deux).

Il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyée par Madame Isabelle Morin d'adopter les 2 activités du fonds 8 tel que présentées. À l'unanimité.

CE171003-848

9. Sujets pour approbation

9.1 Activités et sorties éducatives 2017-2018 (art. 87)

Monsieur Éric Riopel nous informe que les activités présentées aux parents ont toutes été acceptées avec un taux de plus de 87%. Une lettre sera envoyée aux parents pour les informer des montants et des activités. Il y aura un ajout de 1,90 \$ pour l'activité « Gym Alternatif » car c'est pour deux fois et non seulement une.

Il est proposé par Madame Isabelle Morin qui est appuyée par Madame Marylène Jamieson d'adopter les activités et sorties éducatives telles que présentées. À l'unanimité.

CE171003-849

9.2 Activités éducatives aux abords de l'école (art. 87)

Monsieur Éric Riopel nous explique que les activités éducatives aux abords de l'école représentent toutes les sorties et activités que l'on peut faire à pied à une distance raisonnable, et qui nécessitent aucun coût ni changement d'horaire (ex. : parc Laurier, bibliothèque municipale, ESPA, THC, Ferme Cormier, etc.).

Après discussion, il est proposé par Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Sébastien Clusiau d'approuver toutes les activités éducatives aux abords de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 telles que présentées. À l'unanimité.

CE171003-850

10. Sujets pour consultation

10.1 Embellissement de la cour d'école

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'il a eu une bonne nouvelle pour ce projet. Nous avons mis de côté 18 000 \$ (fonds 0 et fonds 6) pour que l'on puisse avoir un nouveau module quand les modulaires seront défaits. Madame Ana Maria Villa lui a téléphoné pour l'informer que nous recevrons les montants suivants :

55 000 \$ (Ressources matérielles)

25 000 \$ (MELS)

18 000 \$ (École)

98 000 \$

C'est vraiment un beau projet pour l'école. Nous pourrions offrir aux enfants un module pour les petits et un parcours pour les plus grands. Nous aurons un an pour produire un document pour présenter notre école, clientèle, espace et soumissions auprès des compagnies.

CE171003-851

Il est proposé par Madame Manon Boutin qui est appuyée par Madame Isabelle Morin d'utiliser le 18 000 \$ du surplus de l'an dernier pour l'embellissement de la cour d'école avec les montants des ressources matérielles et du MELS. À l'unanimité.

10.2 Campagne de financement

Monsieur Éric Riopel nous propose trois catalogues papier et nous informe du magasin en ligne pour les commandes. Nous ne voulons aucun produit périssable.

La tournée des classes débuterait le 16 octobre. Une représentante passerait dans chacune des classes. Il est important de préciser que le CÉ ne veut pas du tout que la représentante parle dans les classes du concours en lien avec la campagne de financement. Il y aurait 2/3 semaines de vente. Compilation le 9 novembre et la livraison serait dans la semaine du 4 décembre.

Après discussion, il est suggéré d'envoyer aux parents seulement les catalogues « Gourmet et Automne ». Monsieur Éric Riopel nous enverra le lien pour le magasin en ligne et nous lui enverrons un courriel pour savoir si nous retirons des catalogues. Nous irons à la majorité. À l'unanimité.

11. Sujets pour information

11.1 PEVR

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'officiellement le sondage par courriel du PEVR débutera en novembre ou début décembre pour le personnel et les parents. Cette année, on analysera les résultats pour l'école et l'an prochain, nous enverrons un sondage qui ira en lien avec notre plan de réussite.

Madame Isabelle Parent voudrait ajouter que le 1^{er} décembre le questionnaire sera pour le personnel. Du 4 au 15 décembre, sondage aux parents. Décembre/janvier, le questionnaire sera pour les élèves à partir de 5^e année et le secondaire.

12. Questions diverses

12.1

- ❖ Madame Isabelle Parent nous informe que le 6 novembre, il y aura une formation au CFP des Riverains pour le CÉ, le 8 novembre c'est à l'école de la Seigneurie.
- ❖ Madame Isabelle Parent nous informe que la Fédération des Comités de Parents offre une formation pour les nouveaux membres. C'est 25 \$ pour l'inscription sur place ou par connexion webinaire (peu importe le nombre de participants).
- ❖ RCP3L offrira une formation pour le PEVR, date à déterminer.
- ❖ Madame Émilie Laforge nous informe qu'elle est très contente d'être à notre école, qu'elle a été bien accueillie, que nous avons une belle équipe et qu'elle est contente de ses collègues.
- ❖ Madame Isabelle Morin nous informe que le 2 novembre, les élèves de 6^e iront voir une pièce de théâtre au THC et que la pièce terminera vers midi. Elle demande une dérogation pour l'heure du dîner. Unanime.
- ❖ Madame Vicky St-Pierre nous informe qu'elle a 1 période de plus dans chacun des groupes de 2^e année. Elle nous dit que ça roule bien, que les élèves sont allumés et qu'elle fera de beaux projets avec eux. C'est super gagnant !
- ❖ Madame Manon Boutin nous informe qu'il y a une nouveauté cette année au SDG. Il y a un tableau d'honneur et qu'il y aura un thème différent à chaque mois.

13. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Éric Riopel qui est appuyé par Monsieur Mathieu Lagacé à 21h00. Approuvée à l'unanimité.

Le président,

Mathieu Lagacé

La secrétaire,

Linda Richard